

GROUPEMENT PREVISION-OPERATION

SERVICE PLANIFICATION ET PREPARATION OPERATIONNELLE

Affaire traitée par Ltn Franck-Hervé Lelièvre

☎ - 02.99. 87.97.66

Références - FHL/SRN/2023-0108

Réf. : Dossier n° PC 03513922M0037

PJ: Fiches techniques 15-05, 12-13, 12-17, 12-18

Courrier arrivé le

10 FEV. 2023

SPLUIADS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes d'Armor

30 rue Marcel SANGUY

22110 ROSTRENEN

Rennes, le 10 février 2023

OBJET: Demande de permis de construire

PROJET:

Champs photovoltaïque

ADRESSE:

Lieu-dit « Les Rottias »

COMMUNE:

35890 LAILLE

TRANSMIS LE:

16 janvier 2023

DEMANDEUR:

Production d'électricité

MAITRE D'ŒUVRE:

VALECO Agence de Nantes: 1 quai Ferdinand Favre - 44000 NANTES

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine, consulté en application de l'article R 410-10 du Code de l'Urbanisme, a examiné le dossier de demande d'autorisation de construire.



A. REGLEMENTATION APPLICABLE

- ✓ Décret 2015-235 du 27 février 2015 relatif de la défense extérieure contre l'incendie
- ✓ Arrêté du 15 décembre 2015 relatif au référentiel national de défense extérieure contre l'incendie
- ✓ Arrêté du 31-01-1986 relatif à la protection des bâtiments d'habitation contre l'incendie
- ✓ Arrêté préfectoral du 5 juillet 2018 relatif au règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie
- ✓ Code de l'Urbanisme, articles R 111-2 et R 111-5

B. DOCUMENTS EXAMINES

Permis de construire n° 035 139 22 M0037, et étude d'impact du 16 janvier 2023.

C. OBSERVATIONS

Notre étude portera essentiellement sur la demande de dérogation et les éléments visant à faciliter l'intervention des Services d'Incendie et de Secours, à savoir :

- Les conditions d'accès des véhicules de lutte contre l'incendie,
- Les moyens en eau pour assurer la défense contre l'incendie de l'exploitation.

D. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet concerne la création d'un champ photovoltaïque sur un secteur en bordure de zone forestière sur la commune de l'aillé.

Le projet est situé à proximité du lieu-dit "les Rottias".

Le pétitionnaire souhaite aménager et exploiter une Centrale solaire au sein d'une ancienne carrière exploitée par la société PIGEON :

- Surface totale: 5,77 ha

- Surface des panneaux : 2,72 ha

- Nombre de panneaux : 11 900

Puissance installée 6,66 MWc

1) Acces

L'accès au site se fera par le lieu-dit Launay.

2) DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

La défense extérieure contre l'incendie sera assurée par :

- Une citerne souple de 120 m³ à l'entrée du site.



3) CONSTATS

Le site est très étendu et comprends trois zones de panneaux photovoltaïques.

Les distances entre ces zones et les points d'accès des zones de retournement sont à plus de 200 m.

Le projet borde, sur deux faces, des bois qui sont classés à risques feux de forêt (arrêté du 7 novembre 1980).

E. AVIS

Suite à l'étude réalisée, le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine émet un **AVIS DEFAVORABLE** à la délivrance de l'autorisation du permis de construire.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine se tient à sa disposition pour tout renseignement relatif à ce dossier.

Le Chef du Groupement Prévision-Opération

Lieutenant-colonel Jean-François MEUR

Copie à :

- BEUP Préfecture

- Service Prévision-Opération Centre



Fiche Technique 12-05

SAPEURS POMPIERS

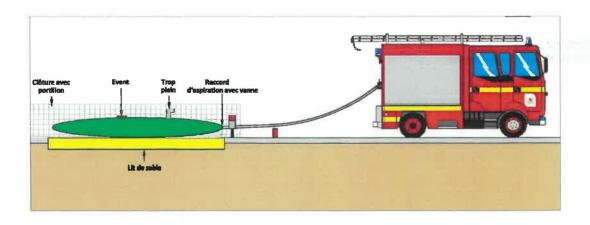
RESERVOIR SOUPLE





CARACTERISTIQUES

- ➤ Le volume d'eau utilisable doit correspondre au minimum requis pour la défense du risque et être un multiple de 30 m³.
- ➤ La capacité maximale du réservoir souple ne doit pas excéder 360 m³.
- > Il doit disposer d'une aire d'aspiration par tranche de 120 m³ requis accessible aux engins en tout temps et toutes circonstances.
- ➤ Le réservoir souple et l'aire d'aspiration doivent être implantés à plus de 10 m de toute construction ou à 1,5 fois la hauteur du bâtiment si ce dernier excède 10 m de haut.
- > La distance entre l'engin et le raccord d'aspiration est ≤ 4m.
- ➤ La hauteur du demi-raccord d'aspiration doit se situer entre 0,5 et 0,8 m du sol.
- ➤ Présence d'un raccord d'aspiration anti vortex de ø 100 mm, avec tenons verticaux, d'une vanne de barrage accessible et manœuvrable, d'un orifice de remplissage, d'un évent et d'un trop plein.
- > Il est recommandé d'installer un poteau d'aspiration pour remédier au problème du gel et de protéger la réserve par une clôture d'une hauteur minimale de 1,80 m.





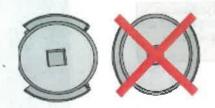
Fiche Technique 12-13

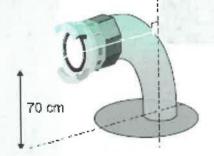


AIRE D'ASPIRATION POUR ENGIN POMPE

CARACTERISTIQUES

- ➤ La surface doit être de 32 m² minimum (8 m x 4 m).
- > Elle est munie d'un dispositif anti-recul d'une hauteur de 20 cm à 30 cm.
- ➤ La distance entre le raccord et l'aire d'aspiration sera comprise entre 2 m et 4 m.
- Elle doit présenter une pente de 2% maximum.
- > Présence d'une signalisation interdisant le stationnement par un panneau conforme et/ou un marquage au sol, et identifiant les utilisateurs (réservé aux sapeurs-pompiers).
- Dans le cas de plusieurs aires d'aspiration pour une même réserve, le calcul sera d'une aire d'aspiration par tranche de 120 m³ d'eau requise.

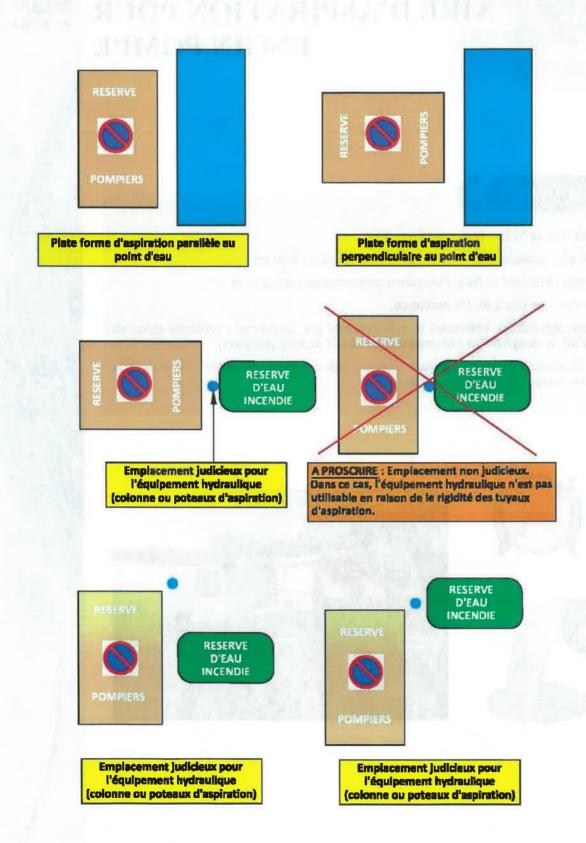






POSITIONNEMENT DES PLATE-FORMES PAR RAPPORT AU POINT

Fiche Technique 12-13





AIRES DE RETOURNEMENT



CARACTERISTIQUES

- > Dans le cas particulier de voie en impasse et pour des distances supérieures à 60 m linéaires, il convient de créer une aire de retournement ayant vocation à faciliter la manœuvre des engins d'incendie et de secours.
- > NOTA : Les dimensions de ces aires sont différentes et supérieures à celles des services de collecte des ordures ménagères ou des réseaux de transports urbains.
- Les aires de retournement devront donc être dimensionnées suivant les propositions ci-après en fonction de la configuration des lieux ou des projets d'aménagements.

